

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 Juillet 2020



Date de convocation : 15 Juillet 2020

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, CHARRIER Pascal, SAGOT Judith, BERLAND Benoît, CHOLLET Corinne, BAUDOUIN Annick, BRETON Patricia, BIROT Serge, CLAUDE Georges, LACOMBE Emmanuel, FROMAGET Christine, PELLETIER Nadège, DEME Isabelle, BERLAND Guillaume, SOUCHARD David, BRUNET Xavier, THIBAUD Florian.

EXCUSÉS : COURSEAU Hélène, LALÈRE Bernard, FLAHAUT Anne-Sophie (pouvoir donné à Madame Corinne CHOLLET), MELLANGER Gaëlle.

Secrétaire de séance : BERLAND Benoît

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. ACCORDE une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Maillezais d'un montant de 800 € pour leur projet « d'aménagement d'une salle multifonctions ».
2. DECIDE de rembourser le transport scolaire à hauteur de 70% des 55 € soit 38,50 €/enfant des familles dont les enfants fréquentent le RPI public Doix lès Fontaines-Montreuil. La liste est consultable en Mairie.
3. DECIDE de rembourser le transport scolaire à hauteur de 70% des 55 € soit 38,50 €/enfant des familles de Doix lès Fontaines dont les enfants fréquentent le RPI privé Doix-Maillezais. La liste est consultable en Mairie.
4. APPROUVE le prix du repas à 3,71 € TTC pour l'année scolaire 2020/2021 de l'association St Luc pour la fourniture des repas à la cantine de Doix.

Arrivée de David SOUCHARD et de Guillaume BERLAND.

5. DECIDE de créer un emploi en accroissement temporaire d'activité afin de pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions sur le site de Fontaines (qui accueillera des enfants de GS cette année) et assurer la garderie et le service de restauration sur le site de Doix, du 1^{er} Septembre 2020 au 6 juillet 2021, sur le grade d'adjoint technique et pour 35h00 par semaine maximum, au 1^{er} échelon, Indice Brut 350, Indice majoré 327.
6. DECIDE de reporter la décision concernant la participation financière communale au titre de l'embellissement - Façade/Toiture de centre-bourg en complément de l'aide mise en place par la Communauté de communes à un prochain conseil et après avoir demandé des éclaircissements à la Communauté de communes.

7. APPROUVE le programme présenté concernant la construction d'une école élémentaire neuve pour un estimatif de travaux de 1 100 000 € HT et AUTORISE Monsieur le Maire a lancer la procédure de mise en concurrence pour le choix du maître d'œuvre, d'un bureau de contrôle technique et d'un coordonnateur de sécurité.

POINT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Elections au Conseil communautaire. Monsieur PAGEAUD présente les résultats des élections qui ont eu lieu le lundi 13 juillet 2020 :

Président : Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte

1^{er} Vice-président : Anne-Marie COULON, Maire de Mouzeuil-St-Martin

2^{ème} Vice-président : Michel HERAUD, conseiller municipal d'Auchay-sur-Vendée

3^{ème} Vice-président : Lionel PAGEAUD, Maire de Doix lès Fontaines

4^{ème} Vice-président : Stéphane BOUILLAUD, conseiller municipal de Fontenay-le-Comte

5^{ème} Vice-président : Marie-Thérèse FROMAGET, Maire de Marsais-Sainte-Radégonde

6^{ème} Vice-président : Michel BIRE, conseiller municipal de Fontenay-le-Comte

7^{ème} Vice-président : Laurent DUPAS, Maire de Les Velluire-sur-Vendée

8^{ème} Vice-président : Ghislaine LEGERON, première adjointe de Fontenay-le-Comte

9^{ème} Vice-président : Michel SAVINEAU, Maire de Pissotte

Fait à Doix lès Fontaines, le 23 Juillet 2020

Le Maire,

Lionel PAGEAUD

